

CONVENTION DE PARTENARIAT/MECENAT

Entre

La Mairie de Rouen
Vie Etudiante

LES 2A2MUTS
SEMAINE DE L'ETUDIANT ROUENNAIS
8^e EDITION DU 18 AU 25 NOVEMBRE

Et

LA CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE
DE NORMANDIE-SEINE



NORMANDIE-SEINE
BANQUE ET ASSURANCES

Le bon sens
a de l'avenir

Entre les soussignés :

D'une part,

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie Seine,
Société Coopérative à capital et personnels variables régie par les dispositions des articles L 512-20 et suivants du Code Monétaire et Financier, de la Loi n° 84-46 du 24 Janvier 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit codifiée dans le Code susvisé, et des textes subséquents,
Ayant son siège social à la Cité de l'Agriculture, Chemin de la Bretèque, 76230 BOIS-GUILLAUME,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROUEN sous le numéro SIREN 433 786 738,
Représentée par Monsieur Patrice DAVION Responsable du Service Communication,

Ci-après dénommée Le Crédit Agricole

Et d'autre part,

Mairie de Rouen

Représentée par Christine ARGELES, 1 ère Adjointe au Maire, agissant en cette qualité au nom et pour le compte de ladite Ville, en vertu d'un arrêté de délégation de Monsieur le Maire de Rouen en date du 13 mai 2014 et d'une délibération du Conseil Municipal du 9 novembre 2015,

PREAMBULE

Dans le cadre général de sa politique de communication, le Crédit Agricole de Normandie-Seine met en œuvre des moyens orientés vers l'animation de la vie étudiante dans la région en vue de promouvoir son image auprès des jeunes.

En conséquence, il s'engage à soutenir financièrement et logistiquement La Mairie de Rouen (service vie étudiante), en contrepartie de la promotion de la marque et des services du Crédit Agricole auprès des étudiants dans le cadre de la 8^{ème} édition des Zazimuts de Rouen et de l'organisation du concours Balai Ballon lors de la soirée du 23 novembre à la patinoire de Rouen et par une visibilité exclusive lors de la soirée enquête du 25 novembre au Musée des Beaux-Arts.

Le Crédit Agricole de Normandie-Seine et le service de la Vie Etudiante prendront les initiatives pour animer la vie étudiante dans le respect des réglementations en vigueur et avec un souci d'organisation de prestations de qualité au profit commun des étudiants, dans le cadre de l'animation sus nommée.

Les engagements réciproques des deux parties sont définis dans la présente convention de partenariat ainsi que les conditions et modalités d'intervention et de relations.

Article 1 : Les engagements du Crédit Agricole

Le Crédit Agricole s'engage à :

- Apporter une dotation financière de 3 500 € au titre de sa participation en tant que partenaire/mécène de la semaine des étudiants et pour contribuer au déploiement du plan de communication des Zazimuts. Cette contribution s'inscrit dans le cadre des dispositions de la loi n° 2003-709 de 2003 du 1er août 2003 sur le mécénat et sur l'article 238 bis du Code général des impôts.
- Prendre en charge les supports de communication innovants marqués du logo « Crédit Agricole ». Supports du type : « canettes ou autres supports innovants/originaux », qui seront diffusés auprès des étudiants lors de « modulo » notamment. La valeur de cette prise en charge est de 2 600 € TTC.
- Participer en tant que sponsor exclusif à l'organisation de la soirée enquête qui sera organisée au Musée des beaux-arts à hauteur de 1 900 € TTC.
- Relayer les informations des Zazimuts sur son site Internet et sur les réseaux sociaux.
- Organiser un vote (animation ou concours) sur le compte Facebook du Crédit Agricole dans le cadre du tournoi de balai ballon ou de la soirée enquête.
- Organiser le concours des supporters, mascottes, sportifs pendant le tournoi de Balai Ballon du lundi 23 novembre, en amont, pendant et après l'événement.

Article 2 : Les engagements de la Mairie de Rouen :

La Mairie de Rouen s'engage à :

- Associer l'image du Crédit Agricole lors de la semaine des Zazimuts :
 - ✓ Insertion logo sur les supports de communication (plans étudiants, flyers, affiches, quatre pages, goodies, publicités, affichage Decaux, Roll-Up.
- Accorder l'exclusivité au Crédit Agricole sur :
 - ✓ Le tournoi de Ballai Ballon : Présence d'une banderole Crédit Agricole dans l'enceinte de la patinoire et d'un kakemono à l'entrée.
 - ✓ Soirée enquête au MBA : En partenariat avec les associations Still Kiddin et Rolistes Rouennais une soirée enquête est proposée au cœur du Musée des Beaux-arts de Rouen. Le Crédit Agricole pourra être présent à l'occasion de cette soirée et installer un point d'accueil à l'entrée du Musée des beaux-arts pour diffuser les carnets d'enquête qui seront distribués aux participants. Avec l'autorisation du Musée des Beaux-arts, ces carnets pourront reprendre et intégrer des éléments visuels des œuvres adossées aux éléments de l'enquête. Ces droits sont valables uniquement dans le cadre des Zazimuts 2015 et pour la production des carnets qui seront utilisés dans le cadre de la soirée enquête. La diffusion de supports de communication de type « goodies » seront possible au moment de cet accueil (stylos, sacs marqués du logo « Crédit Agricole », etc...).

Article 3 : Information et fonctionnement de la soirée Balai Ballon

Le tournoi de balai-ballon (sport dérivé du hockey, sans patin et l'événement des Zazimuts qui semble (avec la soirée de l'Hôtel de Ville) être le mieux identifié des étudiants. Il se déroule dans un climat très convivial et permet à des étudiants de pôles d'enseignements très différents de se rencontrer.

Organisé avec le soutien de la FEDER, il réunissait l'an dernier 18 équipes avec leurs supporters, soit environ 1000 personnes.

Le succès actuel des Zazimuts tient en grande partie à la participation des associations étudiantes, notamment les associations culturelles et les bureaux des étudiants.

Pour renforcer cette dynamique, il est proposé de développer de nouvelles formules pouvant inciter les BDE et les associations étudiantes à s'investir collectivement, notamment réaliser un concours « de la meilleure mascotte » lors de la soirée du Balai Ballon.

Les Dotations mise en jeu par le Crédit Agricole

1^{er} lot : 1 000€ en bons d'achat

2^{ème} lot : 500€ en bons d'achat

3^{ème} lot : 200€ en bons d'achat

Article 4 : Exclusivité

Il est expressément stipulé que La Mairie de Rouen dans le cadre « Des Zazimuts de Rouen 2015 » ne pourra conclure de convention analogue avec tout autre établissement bancaire, financier ou d'assurances pendant toute sa durée, sauf accord express du Crédit Agricole.

Article 5 : Durée

La convention est conclue pour la durée des Zazimuts 2015.

Elle s'inscrit dans le cadre d'une politique de relation durable. Toutefois, sa reconduction fera l'objet de la signature d'une nouvelle convention, selon les retours que chacune des parties constatera dans le fonctionnement.

Article 6 : Résiliation

En cas de non-respect des engagements de l'une des parties, la présente convention se verrait résiliée par lettre recommandée constatant la défaillance. Si la résiliation intervenait à l'initiative du Crédit Agricole, en cas de manquement de la Mairie de Rouen, celle-ci effectuera le remboursement de la subvention du Crédit Agricole au prorata temporis à la date du courrier de résiliation.

Article 7 : Attribution de compétence

La convention est soumise au droit français.

En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, les parties s'obligent à une phase préliminaire de conciliation.

Au cas où aucune solution amiable ne pourrait intervenir, les parties conviennent de soumettre ledit litige au Tribunal de Rouen, compétent pour cette convention.

Article 8 : Election de domicile

Les parties font élection de domicile aux adresses telles qu'indiquées en tête des présentes. Tout changement de domicile par l'une des parties ne sera opposable à l'autre qu'à expiration d'un délai de quinze jours à compter de la réception de la notification qui en aura été faite par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 9 : Election

D'autres actions pourront être envisagées et proposées par les parties pendant la durée de la présente convention.

Leurs choix et mise en œuvre seront effectués d'un commun accord entre les parties.

Ceci pourra donner lieu, le cas échéant, à l'établissement d'un (d') avenant(s) à la présente convention.

Fait le/...../ **2015**

A Rouen

Pour le Crédit Agricole
Alexandra COUTURIER
Directrice de la Communication

Pour La Mairie de Rouen
Christine ARGELES
1^{ère} Adjointe au Maire

ANNEXE : Modalités d'organisation du jeu concours autour de la soirée balai ballon

Déroulement du jeu concours :

Mise en place du jeu en articulant le tournoi des supporters et tournoi sportif avec un système de points, dans le but de motiver les supporters à encourager leurs équipes et de donner une chance aux équipes mal classées sportivement d'apporter des points à leurs équipes grâce à l'ambiance, la meilleure mascotte, le prix du fair play.

Répartition des points :

- ❶ Gagnant du tournoi de balai-ballon 50 points, finaliste 30 points, demi-finalistes 10 points
- ❷ Meilleure ambiance des supporters 30 points, 2ème 20 points, 3ème 10 points
- ❸ Meilleure mascotte 50 points, 2ème 30 points, 3ème 20 points
- ❹ Equipe fair play : 30 points, 2ème 20 points, 3ème 10 points

- ❶ Gagnant du tournoi de balai-ballon : le score est factuel
- ❷ Meilleure ambiance des supporters : l'animation est prévue sur place par le club des supporters de hockey de Rouen qui déterminera avec un jury déterminé, les gagnants lors de la soirée.
- ❸ Meilleure mascotte : Depuis quelques années se développent des équipes accompagnées de mascotte lors du tournoi Balai Ballon. Le but est d'inciter tous les BDE, corpo, écoles à venir avec leur mascotte !
- ❹ Equipe fair play : Equipe qui aura le mieux respectée l'adversaire, les règles, les décisions de l'arbitre, du public et de l'esprit du jeu, mais aussi la loyauté, la maîtrise de soi et la dignité même dans la défaite.

Principe :

En amont : Réalisation, impression et diffusion de flyers et d'affiches pour promouvoir le jeu concours (également sur les réseaux sociaux du CA et des Zazimuts). Dépôt du règlement chez l'huissier. Les flyers seront également distribués en agences, dans les Fac et Grandes écoles . Envoi du visuel à tous les BDE, et les associations étudiantes pour relais sur leur fan Page, envoi d'affiches et flyers.

Le jour J : Présentation des mascottes lors du tournoi, prise de photos de la mascotte à l'entrée. Une seule mascotte par équipe.

Le lendemain de l'événement : Les photos seront publiées dans un onglet sur FB sur le site Crédit Agricole de Normandie Seine et seront soumises au vote des internautes, le score alimentera un tableau final qui aura donc pris en compte les gagnants du tournoi, la meilleure ambiance et la meilleure mascotte.

Les photos de la meilleure mascotte seront publiées sur le site FB des Zazimuts et du Crédit Agricole le / /2015.

Les lots aux gagnants seront remis dans le cadre d'une soirée commune de la Mairie de Rouen et du Crédit Agricole.

Dotation :
1^{er} lot : 1000€ en bons d'achat
2^{ème} lot : 500€ en bons d'achat
3^{ème} lot : 200€ en bons d'achat